

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION:*COIL*.....

Forme juridique:*Société anonyme*.....

Adresse:*Drukpersstraat*..... N°:*4*..... Boîte:

Code postal:*1000*..... Commune:*Bruxelles*.....

Pays:*Belgique*.....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de*Bruxelles, néerlandophone*.....

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise *BE 0448.204.633*

DATE *07 / 06 / 2017* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS *COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)*
 approuvés par l'assemblée générale du *06 / 06 / 2018*
 et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2017* au *31 / 12 / 2017*
 Exercice précédent du *01 / 01 / 2016* au *31 / 12 / 2016*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~ / ~~ne sont pas~~² identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées:*62*..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:*6.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.8, 6.11, 6.17, 6.18.2, 6.20, 9*.....

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.
² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Finance & Management International
N°: BE 0466.829.326
Industriezone 7, 3400 Landen, Belgique

Administrateur délégué
01/06/2016 - 01/06/2022

Représenté(es) par:

Timothy Hutton
Chemine de la Butte 5, 78620 L'Etang-la-Ville, France

James Clarke
Baytree House, Parkfield Road 0, WA16NP Knutsford, Royaume-Uni

Président du Conseil d'Administration
25/06/2014 - 03/06/2020

Patrick Chassagne
Rue d'Anjou 18bis, 75008 Parijs, France

Administrateur
01/06/2016 - 01/06/2022

Mazars Bedrijfsrevisoren BCVBA
N°: BE 0428.837.889
Berchemstadionstraat 78, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique
N° de membre: B00021

Commissaire
07/06/2017 - 03/06/2020

Représenté(es) par:

Anton Nuttens
(Commissaire)
Sint Willebrorduslaan 30, 2970 Schilde, Belgique
N° de membre: A01892

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~xxx~~ **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**;
- B. L'établissement des comptes annuels**;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	26.913.549,14	25.019.173,14
Immobilisations incorporelles	6.2	21	1.118.375,03	2.760.095,86
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	13.012.267,24	10.296.756,83
Terrains et constructions		22	1.347.797,80	1.401.928,45
Installations, machines et outillage		23	10.300.638,50	6.481.636,55
Mobilier et matériel roulant		24	56.700,75	87.756,08
Location-financement et droits similaires		25	912.774,19	1.140.967,75
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	394.356,00	1.184.468,00
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	12.782.906,87	11.962.320,45
Entreprises liées	6.15	280/1	12.762.538,77	11.941.952,35
Participations		280	4.035.000,00	4.035.000,00
Créances		281	8.727.538,77	7.906.952,35
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	20.368,10	20.368,10
Actions et parts		284
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	20.368,10	20.368,10

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	7.878.263,34	12.326.010,57
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.269.546,33	1.681.049,02
Stocks		30/36	1.269.546,33	1.681.049,02
Approvisionnements		30/31	951.723,40	955.555,28
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33	317.822,93	725.493,74
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	5.576.039,74	9.455.648,54
Créances commerciales		40	5.087.636,35	5.852.468,04
Autres créances		41	488.403,39	3.603.180,50
Placements de trésorerie 6.5.1/6.6		50/53	9.277,43	11.238,61
Actions propres		50	3.295,74	4.038,50
Autres placements		51/53	5.981,69	7.200,11
Valeurs disponibles		54/58	945.010,42	1.007.025,06
Comptes de régularisation 6.6		490/1	78.389,42	171.049,34
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	34.791.812,48	37.345.183,71

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	19.786.369,28	21.628.496,69
Capital	6.7.1	10	7.541.124,87	7.500.624,87
Capital souscrit		100	7.541.124,87	7.500.624,87
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11	6.358.328,09	6.277.928,09
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	825.240,54	713.965,11
Réserve légale		130	725.240,54	613.965,11
Réserves indisponibles		131	100.000,00	100.000,00
Pour actions propres		1310	100.000,00	100.000,00
Autres		1311
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	5.061.675,78	7.135.978,62
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	57.654,42	350.545,97
Provisions pour risques et charges		160/5	57.654,42	350.545,97
Pensions et obligations similaires		160	57.654,42	80.073,97
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges	6.8	164/5	270.472,00
Impôts différés		168

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	14.947.788,78	15.366.141,05
Dettes à plus d'un an	6.9	17	3.671.349,87	3.367.631,02
Dettes financières		170/4	3.671.349,87	3.367.631,02
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	640.451,50	877.807,38
Etablissements de crédit		173	3.030.898,37	2.489.823,64
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	11.090.820,91	11.998.510,03
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.179.489,86	1.140.133,30
Dettes financières		43	2.000.000,00	1.250.000,00
Etablissements de crédit		430/8	2.000.000,00	1.250.000,00
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	4.317.704,70	6.902.307,66
Fournisseurs		440/4	4.317.704,70	6.902.307,66
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	801.239,35	956.069,07
Impôts		450/3	118.816,93	322.643,84
Rémunérations et charges sociales		454/9	682.422,42	633.425,23
Autres dettes		47/48	2.792.387,00	1.750.000,00
Comptes de régularisation	6.9	492/3	185.618,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	34.791.812,48	37.345.183,71

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	29.931.164,15	33.383.711,72
Chiffre d'affaires	6.10	70	29.492.291,37	32.802.220,18
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	6.10	74	438.872,78	581.491,54
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	27.521.236,97	31.335.434,14
Approvisionnements et marchandises		60	11.161.824,10	9.674.196,43
Achats		600/8	10.913.679,41	10.367.430,86
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	248.144,69	-693.234,43
Services et biens divers		61	9.091.911,08	12.650.297,09
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	3.952.599,57	3.944.427,96
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.404.212,87	3.251.281,23
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	122.621,00	239.618,43
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	-292.891,55	123.563,78
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	80.959,90	532.840,22
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	919.209,00
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	2.409.927,18	2.048.277,58

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.625,27	12.987,34
Produits financiers récurrents		75	1.625,27	12.987,34
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.625,27	12.987,34
Produits financiers non récurrents	6.12	76B
Charges financières		65/66B	184.270,53	1.180.075,73
Charges financières récurrentes	6.11	65	184.270,53	206.075,73
Charges des dettes		650	163.010,00	184.473,68
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651
Autres charges financières		652/9	21.260,53	21.602,05
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	974.000,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	2.227.281,92	881.189,19
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat	6.13	67/77	1.773,28	1.302,73
Impôts		670/3	1.773,28	1.302,73
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	2.225.508,64	879.886,46
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	2.225.508,64	879.886,46

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	9.361.487,26	7.179.972,94
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	2.225.508,64	879.886,46
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	7.135.978,62	6.300.086,48
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur le capital et les primes d'émission	791
sur les réserves	792
Affectations aux capitaux propres	691/2	111.275,43	43.994,32
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920	111.275,43	43.994,32
aux autres réserves	6921
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	(14)	5.061.675,78	7.135.978,62
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/7	4.188.536,05
Rémunération du capital	694	4.188.536,05
Administrateurs ou gérants	695
Employés	696
Autres allocataires	697

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	618.299,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	618.299,79	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	618.299,79
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	618.299,79	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.211.164,18
8022	140.580,00	
8032	
8042	
8052	1.351.744,18	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.197.922,32
8072	16.583,93	
8082	
8092	
8102	
8112	
8122	1.214.506,25	
211	137.237,93	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	29.173.101,75	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	26.426.247,75
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	1.765.716,90	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	28.191.964,65	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	981.137,10	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.160.304,95
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	69.322,37	
Cessions et désaffectations	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	6.229.627,32	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	361.924,56
Mutations de l'exercice			
Actées	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	361.924,56	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.120.301,06
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	123.453,02	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	5.243.754,08	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.347.797,80	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	23.204.291,76
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	4.258.153,39	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	790.112,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	28.252.557,15	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.939.278,48
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	4.939.278,48	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	21.661.933,69
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.229.263,44	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	22.891.197,13	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	10.300.638,50	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	710.249,16
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	9.946,69	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	720.195,85	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	622.493,08
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	41.002,02	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	663.495,10	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	56.700,75	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.597.354,87
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffectations	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	1.597.354,87	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	456.387,12
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	228.193,56	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	684.580,68	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	912.774,19	
DONT			
Terrains et constructions	250	912.774,19	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.184.468,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-790.112,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	394.356,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	394.356,00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.009.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	5.009.000,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	974.000,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	974.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	4.035.000,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.906.952,35
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	820.586,42	
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change(+)/(-)	8621	
Autres(+)/(-)	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	8.727.538,77	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice(+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	20.368,10
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	20.368,10	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>Coil GmbH</i> <i>DE227297360</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Claude-Breda-Strasse 1</i> <i>06406 Bernburg</i> <i>Allemagne</i>	<i>parts de capital</i>	100	100,0	0,0	31/12/2017	EUR	8.638.751,16	174.154,40
<i>United Anodisers SRL</i> <i>IT07941320967</i> <i>NUCLEO IND; LE S. PELAGIA</i> <i>Italie</i>	<i>parts de capital</i>	100	100,0	0,0	31/12/2017	EUR	-1.500.309,00	-43.818,00

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	5.981,69	7.200,11
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	5.981,69	7.200,11
Actions et parts - Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Factures des fournisseurs</i>	17.272,66
<i>Assurances</i>	9.193,48
<i>Subventions</i>	42.298,33
<i>Intérêt</i>	9.624,95

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.500.624,87
(100)	7.541.124,87	

Modifications au cours de l'exercice
Augmentation de capital

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	40.500,00	15.000

	7.541.124,87	2.792.387

8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.927.508
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	864.879

Représentation du capital
 Catégories d'actions
actions

 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	369,99
8722	147
8731
8732
8740
8741
8742
8745
8746
8747
8751

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761
8762
8771
8781

COIL N.V./S.A.

	Number	% Total
Finance & Management International N.V.	972.993	34,8%
James Clarke	403.434	14,4%
EMC (Properties) Limited	551.080	19,7%
James Clarke	35.650	1,3%
Total Directors	1.963.157	70,3%
Jean Schroyen	15.000	0,5%
Marsac Jerome	14.384	0,5%
Immo Gerfin BVBA	13.000	0,5%
Stefaan Genoe	2.500	0,1%
Hobby Import NV	2.000	0,1%
Figest Solutions (Mr Olivier Avril)	1.899	0,1%
Mrs Avril Helene	233	0,0%
Laurant Maes	1	0,0%
Free Float	780.213	27,9%
Total	829.230	29,7%
Total Ordinary Shares	2.792.387	100,0%
TOTAL REGISTERED	1.927.508	
TOTAL DEMATERIALISED	864.879	
	2.792.387	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1.179.489,86
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	237.355,38
Etablissements de crédit	8841	942.134,48
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.179.489,86
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	3.251.546,41
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	640.451,50
Etablissements de crédit	8842	2.611.094,91
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.251.546,41
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	419.803,46
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843	419.803,46
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	419.803,46

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	5.973.032,85
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962	5.973.032,85
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	5.973.032,85

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	118.816,93
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	682.422,42

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

<i>calcul des coûts de livraison tardive</i>	185.618,00
.....
.....
.....

Exercice
185.618,00
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	67	64
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	63,5	61,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	92.830	92.908
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.703.039,69	2.696.073,00
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	814.532,81	844.276,58
Primes patronales pour assurances extralégales	622	59.421,31	54.141,69
Autres frais de personnel	623	374.179,87	349.936,69
Pensions de retraite et de survie	624	1.425,89	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635	-22.419,55	-33.831,17
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	163.358,00	180.000,00
Reprises	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112	25.196,00	238.347,43
Reprises	9113	65.933,00	178.729,00
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	225.458,00
Utilisations et reprises	9116	292.891,55	101.894,22
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	41.179,90	325.355,22
Autres	641/8	39.780,00	207.485,00
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	2
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1,2	2,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	2.038	5.001
Frais pour l'entreprise	617	70.604,63	160.164,47

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8
Produits financiers non récurrents	(76B)
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631
Autres produits financiers non récurrents	769
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.893.209,00
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	919.209,00
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	919.209,00
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620(+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles ...	6630
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690(-)
Charges financières non récurrentes	(66B)	974.000,00
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	974.000,00
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations)	6621(+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631
Autres charges financières non récurrentes	668
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691(-)

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	1.347.797,80
Montant de l'inscription	9171	6.861.498,66
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	6.183.200,00
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	3.435.000,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162
Montant de l'inscription	9172
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

.....

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
Marchandises vendues (à livrer)
Devises achetées (à recevoir)
Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice

9213
9214
9215
9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La Société met en œuvre un plan de pension de type cotisations définies et un plan de pension de type prestations définies. Les actifs de ces plans sont détenus par des compagnies d'assurance et sont financés par des contributions de Coil et par les membres du personnel.

Le coût du plan de pension de type prestations définies, lequel ne concerne que quelques employés, est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des employés participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaire. La juste valeur des actifs du fonds est déduite des obligations relatives aux pensions. Les contributions aux plans de pension sont reconnues comme une dépense lorsque les employés concernés ont gagné droit à ces avantages.

Pour les régimes de retraite définis, le coût des prestations est déterminé en utilisant la méthode " Projected Unit Credit Method ", avec des évaluations actuarielles effectuées à la fin de chaque période. Les gains et pertes actuariels qui excèdent 10 pour cent du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation des avantages du régime de retraite du Groupe et la juste valeur des actifs du régime de retraite à la fin de l'année précédente sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste de vie professionnelle des employés qui y participent. Les charges liées aux services passés sont comptabilisées immédiatement dans la mesure où les prestations sont déjà acquises, et dans le cas contraire sont amorties de façon linéaire sur la durée moyenne jusqu'à ce que les avantages soient acquis.

L'obligation des avantages pour le régime de retraite reconnu dans le rapport financier représente la valeur actualisée de l'obligation de prestations définies, ajustée par les gains et pertes actuariels non comptabilisés ainsi que pour les coûts des services passés et par la réduction de la juste valeur des actifs du régime de retraite. Tout actif résultant de ce calcul est limité aux pertes actuarielles non réalisées et aux coûts des services passés, plus la valeur actuelle des remboursements disponibles et des réductions des cotisations futures du régime.

Les obligations de la Société concernant les contributions au plan de pension de type prestations définies sont prises en charge au compte de résultats quand elles sont subies.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

.....

Codes	Exercice
9220

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	12.762.538,77	11.941.952,35
Participations	(280)	4.035.000,00	4.035.000,00
Créances subordonnées	9271
Autres créances	9281	8.727.538,77	7.906.952,35
Créances	9291
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351	1.750.000,00
A plus d'un an	9361
A un an au plus	9371	1.750.000,00
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	16.479.698,66	16.479.698,66
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421
Produits des actifs circulants	9431
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461
Autres charges financières	9471
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481
Moins-values réalisées	9491

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253
Participations	9263
Créances subordonnées	9273
Autres créances	9283
Créances	9293
A plus d'un an	9303
A un an au plus	9313
Dettes	9353
A plus d'un an	9363
A un an au plus	9373
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393
Autres engagements financiers significatifs	9403
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252
Participations	9262
Créances subordonnées	9272
Autres créances	9282
Créances	9292
A plus d'un an	9302
A un an au plus	9312
Dettes	9352
A plus d'un an	9362
A un an au plus	9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Nihil

.....

.....

.....

Exercice
0,00
.....
.....
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	241.759,38
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	1.972.187,47
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	32.500,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061
Missions de conseils fiscaux	95062
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081
Missions de conseils fiscaux	95082
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	91.860,00

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RÈGLES D'ÉVALUATION

A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 18 décembre 2015 portant sur les comptes annuels des entreprises.

B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans .

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouveaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Goodwill:

"La préoccupation principale de la Société est que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière de la Société, tel que posé par l'article 4.3. de la Directive 2013/34/EU et l'article 24 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés. La comptabilisation de l'acquisition de l'entreprise Italienne a été effectuée conformément à cette préoccupation.

Suite à l'application l'article 95 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés, un goodwill important est exprimé dans les comptes. Ce montant du goodwill est le résultat des motivations propres à Coil tel que l'intention d'éliminer la compétition et l'ambition de créer des avantages de synergie."

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.

Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).

Bâtiments : 5% - 10% linéaire.

Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.

Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.

Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances :les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de

prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- " l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- " l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- " il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

Coil a l'intention d'acquérir le savoir-faire d'une société liée. L'achat de savoir-faire sera déduit de la valeur des actifs financiers.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

Voir page suivante

COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2017

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 96 du Code des Sociétés (C. soc.), nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017 de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

1 EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ - DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTÉE (ART. 96, § 1, 1^o C. SOC.)

1.1 Rapport d'activités - Evolution de la structure juridique de la Société au cours de l'exercice écoulé

Programme d'investissement

2017 a été une année de changements importants pour la Société.

Au cours de la même année, la Société a achevé son programme d'investissements d'un montant global de 28,8 M€ portant sur l'installation de sa ligne 6 en Allemagne et de sa nouvelle ligne Aloxide en Belgique, avec pour objectif de conforter sa stratégie et de renforcer son leadership mondial pour les années à venir.

Sur le site de Bernburg en Allemagne, une nouvelle ligne ultramoderne d'anodisation en continu a été achevée pour un investissement total de 24,5 M€. Cette ligne, d'une capacité annuelle de 15 000 tonnes, permet de traiter des bobines d'aluminium jusqu'à 3,5 mm d'épaisseur et 2 000 mm de largeur. Elle a également la capacité de réaliser des colorations électrolytiques (à l'épreuve des UV) à haute valeur ajoutée.

En combinaison avec les capacités et les aptitudes de la ligne 5, la ligne 6 permet au site de Bernburg de devenir le plus grand site de production d'anodisation en continu au monde. Focalisé sur les marchés de la distribution et de l'architecture, il se positionne également comme le centre d'exportation du Groupe en dehors de l'Europe. Un certain nombre de fonctions, telles que le service à la clientèle, l'échantillonnage et la commercialisation, ont été établies en Allemagne pour soutenir l'élargissement de l'activité.

Dans le même temps, un certain nombre de changements importants ont été apportés au site de Landen, en Belgique.

La ligne 4, achevée en 1996, a été démantelée au cours de l'exercice. Cette ligne n'avait jamais réussi à réaliser son potentiel en raison de sa complexité et de sa capacité dimensionnelle mal adaptée. En l'absence de nouveaux marchés spécifiques, la décision a été prise de fermer cette ligne. Sa fermeture a permis de libérer l'espace de production et les capacités d'appui pour installer la nouvelle ligne Aloxide.

Cette ligne d'anodisation par lots hautement automatisée a été acquise en 2015 parmi les actifs de la société italienne Italfinish, puis déplacée en Belgique et fortement reconçue. Associée au système de gestion des processus existant sur le site de Landen, la ligne Aloxide permettra à la Société de produire des tôles pré-anodisées, utilisant un procédé entièrement compatible avec le produit anodisé continu existant.

Pendant de nombreuses années, la Société est passée à côté de nouveaux marchés et de nouveaux projets car la quantité minimum de commande était d'au moins une bobine, soit supérieure à 4 tonnes - une bobine étant la quantité nécessaire pour traverser une ligne d'anodisation en continu.

La nouvelle ligne Aloxide donne à la Société une flexibilité de production accrue pour la réalisation d'échantillonnage, de maquettes et de commandes de taille inférieure - par exemple, pour les marchés du design et de la décoration. Elle est ainsi capable de produire n'importe quelle quantité, depuis quelques tôles jusqu'aux quantités nécessaires pour un projet complet. Elle permettra également à la société d'élargir sensiblement sa gamme de produits.

3

C'est un investissement stratégique majeur pour renforcer le cœur de métier de la Société.

Avec l'arrivée de la ligne 6, la Société a temporairement mis hors service sa ligne 3 en Belgique (avec des produits et des capacités dimensionnelles similaires). Cette ligne, qui constitue l'épine dorsale de l'activité de la société depuis 1985, sera réaménagée avant de reprendre service pour développer les capacités d'anodisation en continu.

Le personnel de production existant sur la ligne 3 a été transféré vers la nouvelle ligne Aloxide. Cette nouvelle activité n'a pas eu d'impact sur les effectifs en Belgique.

Avec la nouvelle capacité Aloxide, le site de Landen est désormais spécialisé dans l'anodisation en continu de métal mince et dans les projets de niche.

L'achèvement de l'ensemble de ce programme d'investissements permettra de réduire les dépenses d'investissement annuelles de la Société à environ 1,5 million d'euros par an et devrait lui permettre de fournir aux actionnaires un solide rendement sur leur investissement.

Conditions du marché

Le marché des produits de la Société reste solide malgré la faiblesse des économies en Europe, en particulier en Europe du Sud. Si l'économie espagnole se renforce, le marché italien (un très grand marché pour l'aluminium) demeure déprimé. Les grandes économies d'Europe du Nord montrent, quant à elles, des signes encourageants de retour à des niveaux de croissance plus élevés en 2018.

En dehors de l'Europe, la société continue de bénéficier d'un fort intérêt en Amérique du Nord, où le produit C-Brite a attiré l'attention des architectes qui recherchent des finitions plus brillantes pour l'intérieur et l'extérieur des bâtiments.

En Asie, dans un contexte de haut niveau d'activité dans la construction, les produits de la Société confirment leurs premiers balbutiements sur ce marché naissant avec d'importantes nouvelles réalisations en Chine, à Hong Kong, en Thaïlande et en Malaisie. Le marché asiatique est important pour la Société non seulement pour ses volumes potentiels, mais aussi parce que la demande est généralement focalisée sur des traitements à haute valeur ajoutée.

Au premier trimestre 2017, l'activité a été impactée par un ralentissement dû au déstockage dans le secteur de la distribution en Europe. Ce phénomène, provoqué par de fortes hausses du prix de l'aluminium, conduit les distributeurs à différer leurs achats dans l'espoir que la hausse des prix soit temporaire. Les distributeurs consomment généralement leurs stocks en 3 mois environ et sont ensuite obligés de reprendre leurs achats. En général, la demande sous-jacente d'anodisation continue ne fluctue pas.

De façon exceptionnelle, la très forte volatilité du prix de l'aluminium au cours de la deuxième quinzaine de décembre 2017 a entraîné une répétition de ce phénomène de déstockage au premier trimestre 2018.

Conclusions

Le marché des produits de la Société continue d'être sain.

L'aspect métallique du produit de la Société permet une créativité de conception recherchée par les architectes. La Société a considérablement étendu sa gamme de finitions. De plus en plus, la Société présente l'aluminium anodisé en continu comme un substitut aux matériaux plus traditionnels et coûteux comme le zinc, l'acier inoxydable ou le cuivre. Son produit présente en outre tous les avantages de l'aluminium - il est léger et entièrement recyclable. Au cours des dernières années, le marché des panneaux composites en aluminium a également adopté l'aluminium anodisé en continu, ouvrant un nouveau marché important dans les matériaux composites.

L'effroyable incendie de la Grenfell Tower à Londres a recentré l'attention sur l'utilisation de matériaux de construction adéquats et de haute qualité, offrant une forte performance face au feu. À cet égard, les produits de la Société font d'excellentes références et les changements attendus depuis longtemps dans les normes de construction à travers le monde devraient soutenir le potentiel de croissance du marché de l'aluminium anodisé.

3

Avec les nouveaux investissements réalisés en 2017, la Société a diversifié davantage sa capacité dimensionnelle et sa flexibilité de production. Elle dispose en particulier d'une base plus flexible pour développer de nouveaux produits. La ligne Aloxide devrait ainsi constituer une nouvelle source de croissance importante pour les activités de la Société. Une capacité supplémentaire d'anodisation en continu de 15 000 tonnes reste en réserve.

1.2 Résultat de l'exercice

1.2.1 Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice

A.

Le chiffre d'affaires a atteint 29 492 K€, soit un niveau conforme aux attentes de la société. Il se compare à une base de comparaison importante : le chiffre d'affaires 2016 était en hausse de 32,2% et avait atteint un niveau record.

Le résultat opérationnel augmente de 17,7% pour s'établir à 2 410 K€ contre 2 048K€ en 2016. La diminution de la marge brute et compensées par la baisse des services et biens divers (3 851K€) et la comptabilisation en 2016 des charges d'exploitation non récurrentes (919K€).

Le résultat financier représente une charge nette de 184K€ en 2017. Celui-ci s'améliore de 996 K€ par rapport à l'année précédente compte tenu des charges financières non-récurrentes liées à la moins-value des participations United Anodisers srl (974 K€).

Après ces charges financières nettes de 184 K€, le résultat avant impôts s'établit à 2 226 K€.

B.

Au niveau du **bilan**, les actifs immobilisés ont augmenté de 1 894 K€ pour atteindre 26 914 K€. La Société a finalisé en décembre 2017 un nouvel investissement stratégique d'un montant de 4 499 K€, comprenant une ligne d'anodisations par lots (4 028 K€) et une ligne de coupe à longueur (471 K€).

Les immobilisations financières incluent une créance de 8 728 K€ envers la filiale allemande. Une partie de cette créance, soit un montant de 6 847K€ est subordonné aux remboursements des emprunts contractés en Allemagne.

La valeur des stocks a diminué de 411 K€, principalement en raison de la diminution des stocks de produits finis.

Les créances commerciales ont diminué de 765 K€, compte tenu de la baisse importante des ventes au quatrième trimestre 2017 en comparaison d'un quatrième trimestre 2016 particulièrement élevé. Les autres créances ont diminué de 3 115 K€ et incluent en 2016 un montant de 924 K€ 'TVA à récupérer' et une créance de 1 750 K€ sur United Anodisers (Batch) Ltd. La trésorerie de la Société au 31 décembre 2017 s'établit à un niveau stable de 945 K€ contre 1 007 K€ au 31 décembre 2016.

Les prêts bancaires augmentent de 1 102 K€ pour ressortir à 6 851 K€ contre 5 758 K€. La Société a remboursé des emprunts pour un montant de 1 148 K€ et a simultanément contracté d'autres emprunts en relation avec les investissements pour un montant de 2 250 K€. La Société détient encore une ligne de crédit de 1 000 K€ qui n'était pas tirée au 31 décembre 2017.

Les autres dettes de 2 792 K€ comprennent un dividende à payer de 1 € par action.

3

Les capitaux propres s'établissent à 19 786 K€, en baisse 1 842 K€ par rapport au 31 décembre 2016. Cette diminution tient principalement compte de l'augmentation de capital réservée de 41 K€ et du résultat de l'année après le paiement des dividendes pour un montant de 4 189 K€.

1.2.2 *Affectation du résultat de l'exercice*

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 6 juin prochain de distribuer un dividende annuel de 1,00 € par action au titre de l'exercice 2017. Sa date de mise en paiement sera déterminée lors de cette Assemblée.

1.3 **Principaux risques et incertitudes**

La Société est évidemment sujette à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a déjà été confrontée à une fuite de produits chimiques. Les investigations de cette fuite ont démontré que le taux de pollution des sols est minime et diminue, et de conclure que la Société n'a aucune action à entreprendre à la suite de cette étude. La Société a néanmoins décidé d'investir en 2016/2017 dans l'installation d'une station de purification de l'eau.

Le procédé de production de la Société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, la Société n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, la Société est très dépendante des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Etant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la Société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash-flow et la rentabilité.

En ce qui concerne l'activité « Projets », la Société doit fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique de la Société, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminier à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats soient négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et la Société surveille le niveau de risque engendré par chaque événement. Occasionnellement, la Société peut, pour des raisons opérationnelles, maintenir des stocks limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME pour l'aluminium.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, la Société peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminiers européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par la Société est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son

3

chiffre d'affaires. A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du Groupe.

2 **EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (ART. 96, § 1, 2°, C. SOC.)**

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 6 juin prochain de distribuer un dividende de 1,00 € par action au titre de l'exercice 2017. Sa date de mise en paiement sera déterminée lors de cette Assemblée.

3 **CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ (ART. 96, § 1, 3°, C. SOC.)**

Cf. Principaux risques et incertitudes.

Perspectives

Le marché des produits de la Société continue d'être sain.

L'aspect métallique du produit de la Société permet une créativité de conception recherchée par les architectes. La Société a considérablement étendu sa gamme de finitions. De plus en plus, la Société présente l'aluminium anodisé en continu comme un substitut aux matériaux plus traditionnels et coûteux comme le zinc, l'acier inoxydable ou le cuivre. Son produit présente en outre tous les avantages de l'aluminium - il est léger et entièrement recyclable. Au cours des dernières années, le marché des panneaux composites en aluminium a également adopté l'aluminium anodisé en continu, ouvrant un nouveau marché important dans les matériaux composites.

L'effroyable incendie de la Grenfell Tower à Londres a recentré l'attention sur l'utilisation de matériaux de construction adéquats et de haute qualité, offrant une forte performance face au feu. À cet égard, les produits de la Société font d'excellentes références et les changements attendus depuis longtemps dans les normes de construction à travers le monde devraient soutenir le potentiel de croissance du marché de l'aluminium anodisé.

Avec les nouveaux investissements réalisés en 2017, la Société a diversifié davantage sa capacité dimensionnelle et sa flexibilité de production. Elle dispose en particulier d'une base plus flexible pour développer de nouveaux produits. La ligne Aloxide devrait ainsi constituer une nouvelle source de croissance importante pour les activités de la Société. Une capacité supplémentaire d'anodisation en continu de 15 000 tonnes reste en réserve.

4 **ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (ART. 96, § 1, 4°, C. SOC.)**

La Société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

5 **EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 96, § 1, 5°, C. SOC.)**

La Société n'a pas ouvert de succursales.

6 **CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 96, § 1, 7°, C. SOC. JUNCTO ART. 523, §1, AL. 2, C. SOC.)**

Veuillez trouver en annexe les comptes rendu des conseils d'administration concernés par cet article.

3

7 ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 96, § 1, 7° C. SOC. JUNCTO ART. 620, AL. 1 C. SOC.)

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2017 s'élève à 2,676€. Les 14 190 actions acquises en 2017 représentent 0,5 % du capital souscrit et les 14 248 actions propres cédées en 2017, aussi 0,5% du capital souscrit. Le prix total des acquisitions d'actions propres en 2017 s'élève à 302 139€ et les cessions en 2017 représentent une contre-valeur totale de 301 673€. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2017 est de 147, représentant 0,005% du capital souscrit. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 551 111 actions propres et à la cession d'un total de 560 266 actions propres.

8 UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 96, § 1, 8°, C. SOC.)

Néant.

9 APPLICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION (ART. 28 À 31, A.R. DU 30 JANVIER 2001 PORTANT EXÉCUTION DU CODE DES SOCIÉTÉS)

Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la société.

10 PLAN DE WARRANTS

En mai 2015, la Société a mis en place un plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice de deux membres de l'équipe de management de l'entreprise. Ce plan concerne un total de 50 000 warrants qui donnent le droit de souscrire à des actions de Coil à un prix unitaire de 8,06€ par action. La période de souscription court du 1^{er} mai 2016 au 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivent chaque date obligatoire de publication des résultats, le 30 avril et le 31 octobre.

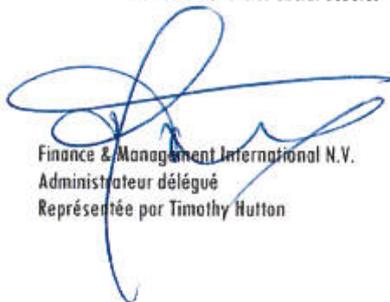
Un membre de l'équipe du management a demandé l'exercice de 15 000 warrants pendant la fenêtre d'exercice du 1^{er} mai au 15 mai 2017. Le capital a été augmenté par la création de 15 000 nouvelles actions jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Lesdites 15 000 nouvelles actions ont été souscrites en espèces, au prix de 8,06 € (par rapport à un prix de marché moyen sur les quatre dates de souscription de 8,10 €) par action dont :

- 2,7 € (arrondi) par action est comptabilisé sur un compte 'Capital' pour un montant total de 41 KE
- 5,36 € par action est comptabilisé sur un compte 'Primes d'émission' pour un montant total de 80 KE

11 DÉCHARGE

Le conseil d'administration est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé.



Finance & Management International N.V.
Administrateur délégué
Représentée par Timothy Hutton

3

COIL S.A./N.V.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

tenue à l'Auberge du Jeu de Paume, Chantilly, France, le 26 janvier 2017 à 9h30.

Présence : Jim Clarke (Président)
Finance & Management International N.V. ('FMI'), - Chief Executive Officer, représentée par Timothy Hutton ('CEO')
Genaxis bvba, représentée par Yves Willems
Patrick Chassagne

1. Le Président déclare la présente réunion ouverte avec l'ordre du jour suivant :

- Bonus du Président
- Bonus du CEO
- Bonus des Administrateurs
- Mesures incitatives à long terme pour les Administrateurs

Le Président indique au Conseil avoir un intérêt directement opposé au point suivant de l'ordre du jour. Par conséquent, il indique qu'il ne participera pas à la réunion pendant la délibération et décision sur le point suivant à l'ordre du jour conformément à l'Article 523, §1, Section 4 du Code des sociétés belge. Les Administrateurs poursuivent la réunion sur le point suivant à l'ordre du jour en l'absence du Président et justifient leur décision. Les conséquences financières sont également détaillées.

2. Le CEO propose une augmentation de la rémunération annuelle payée au Président de 275.500 € à 500.000 € par an, à compter du 1^{er} janvier 2017. Le rôle du Président a pris nettement plus d'importance au cours des 24 derniers mois et est devenu, en pratique, similaire à celui d'un Président Exécutif. Son implication dans les problématiques liées à l'actionariat et au financement de la Société a dépassé ce qui était initialement envisagé. Pour le futur, il est prévu que le Président s'implique très activement, avec le CEO, dans les activités de corporate finance de la Société. Les Administrateurs présents approuvent cette augmentation à l'unanimité. Cette augmentation de rémunération devra être ratifiée par l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 7 juin 2017.

Le Président rejoint la réunion.

Le Managing Director indique au Conseil avoir un intérêt directement opposé au point suivant de l'ordre du jour, en sa qualité d'administrateur de FMI. Par conséquent, le Managing Director indique qu'il ne participera pas à la réunion pendant la délibération et décision sur le point suivant à l'ordre du jour conformément à l'Article 523, §1, Section 4 du Code des sociétés belge. Les Administrateurs poursuivent la réunion sur le point suivant à l'ordre du jour en l'absence du Managing Director et justifient leur décision. Les conséquences financières sont également détaillées.

3. Le Président propose que l'augmentation significative récente de la valeur des actions de la Société a plus de 30 € par action est le reflet attendu de la mise en place par le

3

CEO de la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration, il y a quelques années. La performance de la Société s'est améliorée de manière substantielle et les perspectives de la Société avec la Ligne 6 et les nouvelles activités d'anodisation de lots sont très prometteuses. Le Conseil approuve à l'unanimité un bonus exceptionnel de 500.000 €.

Le CEO rejoint la réunion.

4. Le Conseil a approuvé le plan de développement futur de la Société en 2010. Celui-ci a pu être réalisé grâce au support du Président et du Conseil d'Administration malgré les diverses tentatives d'actionnaires minoritaires de détourner la stratégie à leur profit. A titre de reconnaissance pour cette croissance significative dans la valeur des actions de la Société à plus de 30 € par action, les bonus exceptionnels suivant sont proposés :

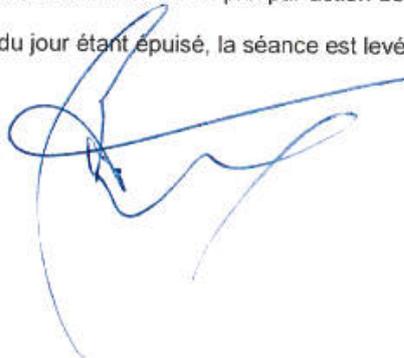
Jim Clarke	250.000 €
Genaxix bvba	40.000 €
Patrick Chassagne	40.000 €

Ces bonus devront être ratifiés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 7 juin 2017.

5. Compte tenu des performances opérationnelles en progression de la Société et des autres opportunités offertes par le plan d'investissement actuel, la Société continuera à poursuivre un certain nombre de stratégies alternatives pour améliorer la valeur actionnariale. Il est primordial que la Société parvienne à garder les talents de l'actuel Conseil d'Administration. Malgré les diverses tentatives d'actionnaires minoritaire de détourner la stratégie de la Société à leur profit, le Conseil a continué, dans des circonstances difficiles, à exécuter et promouvoir la stratégie à long-terme de la Société.

Une issue envisageable, qui serait en faveur de tous les actionnaires, serait une exit à une valorisation élevée – à savoir une offre par un tiers pour l'acquisition de la majorité de contrôle de la Société. Dans un tel cas, il est donc proposé que les Administrateurs soumettent à l'Assemblée Générale Annuelle du 7 juin 2017 une proposition d'attribution d'un success fee exceptionnel de 1million € par Administrateur en cas de réalisation d'une telle transaction pour autant que (i) les administrateurs concernés soient restés Administrateur jusqu'à la date de la réalisation de la transaction et (2) la transaction soit conclue à un prix par action de 5000 € ou plus.

6. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



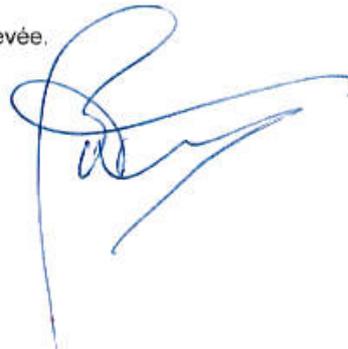
COIL S.A./N.V.
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue par conférence téléphonique le 24 octobre 2017 à 11h30

Présence : Jim Clarke (Président)
Finance & Management International N.V. ('FMI'), - Chief Executive Officer, représentée par Timothy Hutton ('CEO')
Patrick Chassagne

1. Le Président déclare la présente réunion ouverte avec l'ordre du jour suivant :
 - Update concernant la double cotation sur le marché AIM
 - Proposition d'un dividende de 0,50 € par action
 - Augmentation de la rémunération de Patrick Chassagne à concurrence de 25%, à compter du 1^{er} novembre 2017
 - Proposition de convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 21 novembre 2017
2. Le CEO analyse les progrès réalisés concernant la proposition de double cotation sur le marché AIM. Les conseils professionnels poursuivent leur révision légale et financière de la Société en vue de la double cotation envisagée.
3. Après analyse des projections de cash flow présentée par le CFO par écrit, préalablement à la réunion, le Conseil décide de proposer aux actionnaires le paiement d'un dividende de 0,50 € par action.

M. Chassagne indique au Conseil avoir un intérêt directement opposé au point suivant de l'ordre du jour. Par conséquent, M. Chassagne indique qu'il ne participera pas à la réunion pendant la délibération et décision sur le point suivant à l'ordre du jour conformément à l'Article 523, §1, Section 4 du Code des sociétés belge. Les Administrateurs poursuivent la réunion sur le point suivant à l'ordre du jour en l'absence de M. Chassagne et justifient leur décision. Les conséquences financières sont également détaillées.
4. Compte tenu de l'investissement substantiel de M. Chassagne dans le cadre de ses fonctions d'Administrateur, il est décidé de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires d'accepter une augmentation de 25% de sa rémunération.

M. Chassagne rejoint la réunion.
5. Il est décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires le 21 Novembre 2017 à 11h en vue de l'approbation des points (3) et (4) ci-dessus.
6. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.





RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COIL SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBER 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société Coil SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 7 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société Coil SA pour la première exercice.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion avec réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à EUR 34.791.812,48 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 2.225.508,64.

À notre avis, sous réserve de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société a acheté en 2015 l'entièreté des actions de la société United Anodisers SRL pour un montant de EUR 8.650.000. La valeur d'acquisition n'a pas été entièrement reprise sous la rubrique des immobilisations financières, mais un montant de EUR 3.325.000 n'a pas été enregistré et le solde de EUR 5.326.000 a été repris sous la rubrique du Goodwill. Ce dernier goodwill a été amorti en 2016 vers EUR 2.746.854 ainsi que des réductions de valeur sur immobilisations financières ont été enregistrées ce qui ramène la valeur nette comptable fin 2016 à EUR 600.000. Le commissaire précédent était d'avis que le montant intégral de EUR 8.650.000,00 aurait dû être repris sous les immobilisations financières et entièrement amorti. En raison de l'importance de cette correction, le commissaire précédent avait émis une opinion négative sur les comptes annuels de l'année 2016.

Au courant de 2017, un amortissement du goodwill a été fait et la valeur nette comptable à la fin de l'exercice 2017 s'élève à EUR 981.137. Les immobilisations financières relatives à la société United Anodisers SRL ont été maintenues à EUR 600.000. Nous mentionnons que la présentation sous la rubrique du goodwill d'une partie du prix d'acquisition ne répond pas aux principes énoncés par la CNC dans son avis 126-8. Finalement, nous mentionnons qu'il doit également être tenu compte des conséquences éventuelles potentielles des éléments mentionnés ci-dessus sur les montants repris en annexe C 6.13 des comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites



dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et sauf pour les éléments décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- A l'exception du non-respect des dispositions légales portant sur les intérêts opposés de nature patrimoniale des administrateurs, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- En application de l'article 523 du Code des sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur les opérations suivantes qui ont eu lieu en 2017 :
 - La décision de l'organe de gestion du 26 janvier 2017 relative à l'augmentation de la redevance annuelle de Jim Clarke de EUR 275.500 à EUR 500.000 à partir du 1 janvier 2017. Nous vous référons au rapport annuel à partir en cette matière. Les conséquences patrimoniales de cette décision s'élevaient à EUR 224.500 sur base annuelle.
 - La décision de l'organe de gestion du 26 janvier 2017 relative à la perception d'un bonus à Finance & Management International NV pour l'année clôturé le 31 décembre 2017. Nous vous référons au rapport annuel à partir en cette matière. Les conséquences patrimoniales de cette décision s'élevaient à EUR 500.000 sur base unique.



- La décision de l'organe de gestion du 24 octobre 2017 relative à l'augmentation de la rémunération de Patrick Chassagne de 25% à partir du 1 novembre 2017. Nous vous référons au rapport annuel à partir en cette matière. Les conséquences patrimoniales de cette décision s'élevaient à EUR 22.000 sur base annuelle.

Anvers, le 26 avril 2018

Mazars Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représenté par

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Anton Nuttens'.

Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 209 111

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein	1001	60,5	56,5	4,0
Temps partiel	1002	5,0	2,0	3,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	63,5	57,2	6,3

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	88.134	82.512	5.622
Temps partiel	1012	4.696	1.208	3.488
Total	1013	92.830	83.720	9.110

Frais de personnel

Temps plein	1021	3.682.206,69	3.447.029,56	235.177,13
Temps partiel	1022	268.966,99	110.424,20	158.542,79
Total	1023	3.951.173,68	3.557.453,76	393.719,92

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	60,5	56,5	4,0
1002	5,0	2,0	3,0
1003	63,5	57,2	6,3
1011	88.134	82.512	5.622
1012	4.696	1.208	3.488
1013	92.830	83.720	9.110
1021	3.682.206,69	3.447.029,56	235.177,13
1022	268.966,99	110.424,20	158.542,79
1023	3.951.173,68	3.557.453,76	393.719,92
1033	80.993,00	73.097,00	7.896,00

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	61,4	55,1	6,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	92.908	83.462	9.446
Frais de personnel	1023	3.944.427,96	3.519.176,62	425.251,34
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	9.377,00	9.127,00	250,00

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	61,4	55,1	6,3
1013	92.908	83.462	9.446
1023	3.944.427,96	3.519.176,62	425.251,34
1033	9.377,00	9.127,00	250,00

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs		105	62	5	65,0
Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée		110	62	5	65,0
Contrat à durée déterminée		111
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini		112
Contrat de remplacement		113
Par sexe et niveau d'études					
Hommes		120	58	2	58,7
de niveau primaire		1200	5	5,0
de niveau secondaire		1201	38	38,0
de niveau supérieur non universitaire		1202	12	12,0
de niveau universitaire		1203	3	2	3,7
Femmes		121	4	3	6,3
de niveau primaire		1210	1	1,0
de niveau secondaire		1211	1	1	1,8
de niveau supérieur non universitaire		1212	2	1	2,9
de niveau universitaire		1213	1	0,6
Par catégorie professionnelle					
Personnel de direction		130
Employés		134	22	5	25,0
Ouvriers		132	40	40,0
Autres		133

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice		Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées		150	1,2
Nombre d'heures effectivement prestées		151	2.038
Frais pour l'entreprise		152	70.604,63

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	4	4,0
210	4	4,0
211
212
213

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1	1,0
310	1	1,0
311
312
313
340
341
342
343	1	1,0
350

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	41	5811
5802	517	5812
5803	213.057,80	5813
58031	215.198,20	58131
58032	2.364,00	58132
58033	4.504,40	58133
5821	23	5831
5822	176	5832
5823	6.373,30	5833
5841	5851
5842	5852
5843	5853